



**DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 18 NOVEMBRE 2024

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

**Secrétaire** : M. Marc SARPAUX

**Étaient présents** : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Stéphanie RIGAUX, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. René HOCQ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

**Excusé(s)** : M. Jean-Claude DISSAUX, M. André KUCHCINSKI, M. Pierre GEORGET, M. Bruno COUSEIN, M. Philippe FAIT, M. Ludovic PAJOT.

**Absent(s)** : Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Steeve BRIOIS.

**Assistant également sans voix délibérative** : M. Bertrand PETIT, M. Jean-Marc TELLIER.

**Excusé(s) sans voix délibérative** : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT.

**BUDGET CITOYEN 2024 - LES INITIATIVES LAURÉATES**

(N°2024-535)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

**Vu** la loi n°2014-856 en date du 31/07/2014 relative à l'Économie Sociale et Solidaire et notamment, son article 15 ;

**Vu** la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

**Vu** la délibération n°2022-503 du Conseil départemental du 12/12/2022 « Agir avec vous pour l'épanouissement de tous dans le Pas-de-Calais – pacte des solidarités humaines » ;

**Vu** la délibération n°2022-484 du Conseil départemental du 21/11/2022 « Agir avec vous pour se réaliser dans le Pas-de-Calais – pacte des réussites citoyennes » ;

**Vu** la délibération n°2022-316 du Conseil départemental du 26/09/2022 « Agir avec vous pour bien vivre dans le Pas-de-Calais – pacte des solidarités territoriales » ;

**Vu** la délibération n°2017-619 du Conseil départemental du 19/12/2017 « Budget citoyen - année 2018 » ;  
**Vu** la délibération n°2024-73de la Commission Permanente du 19/02/2024 « Budget Citoyen – Règlement » ;  
**Vu** la délibération n°2021-558 de la Commission Permanente du 13/12/2021 « Budget citoyen – règlement » ;  
**Vu** le Règlement Intérieur du Conseil départemental du Pas-de-Calais et, notamment, ses articles 18, 20 et 29 ;  
**Vu** le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;  
**Vu** l’avis de la 1<sup>ère</sup> commission « Attractivité départementale et emploi » rendu lors de sa réunion en date du 04/11/2024 ;

Mesdames Karine GAUTHIER et Evelyne NACHEL ainsi que monsieur Olivier BARBARIN, intéressés à l’affaire, n’ont pris part ni au débat ni au vote.

Madame Maité MULOT FRISCOURT, intéressée à l’affaire et excusée, n’a pas donné de délégation de vote pour ce rapport.

Après en avoir délibéré,

**DECIDE :**

**Article 1 :**

D’attribuer aux structures lauréates, reprises au tableau joint en annexe 1, une participation départementale d’un montant global de 549 960 €, au titre du Budget citoyen 2024, selon les modalités décrites dans ce même tableau et au rapport joint à la présente délibération.

**Article 2 :**

D’autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, les conventions, avec les structures concernées visées à l’article 1, dans les termes du projet joint en annexe 2 à la présente délibération.

**Article 3 :**

Les dépenses versées en application de l'article 1 de la présente délibération sont imputées sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation budgétaire	Libellé Opération	AE €	Dépense €
C01-650A01	6568//930202	Mission ESS	700 000,00	549 960,00

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 39 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit)  
Contre : 0 voix  
Abstention : 3 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen)  
Absents sans délégation de vote : 2 (Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National)

**(Adopté)**

.....  
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 18 novembre 2024

Pour le Président du Conseil départemental,  
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

Structure	Initiative	Thèmes	Commune	Territoire	Résumé	Catégorie	Montant proposé
A Petits PAS	Sortons ! Des activités buissonnières pour toutes et tous	Education / Enfance/Famille / Environnement	Ruisseauville	Montreuillois	Organisation d'activités buissonnières pour les associations, écoles, centres sociaux... avec comme appui l'environnement, la Nature, la biodiversité pour renouer, recréer un lien social ou familial et leur permettre de faire un premier pas vers une transition écologique et solidaire.	Pratiques de l'ESS	5 000 €
AFP2i	Tiers lieu Insertion par le Sport, le numérique et Economie Sociale et Solidaire	Insertion / Numérique / Sport	Arras	Arrageois	Un espace d'échanges, de découvertes, d'activités et de rencontres entre les habitants afin de susciter des initiatives citoyennes et de proposer des actions d'inclusion sociale, d'insertion professionnelle et de formation.	Pratiques de l'ESS	5 000 €
Apei Les Papillons Blancs de l'Arrondissement de Saint-Omer	Respirons Nature !	Environnement / Handicap	Saint-Martin-au-Laërt	Audomarois	Associer les personnes handicapées, les familles et les professionnels pour aménager durablement 9 hectares d'espaces extérieurs tout en respectant la biodiversité, en éduquant et sensibilisant à la protection de l'environnement.	Pratiques de l'ESS	5 000 €
Association d'Action Educatrice du Pas-de-Calais	La base : lieu de développement et d'expérimentation	Citoyenneté	Angres	Lens-Liévin	Un tiers lieu associatif et de jeunesse pour accueillir une équipe pluridisciplinaire et proposer un large choix d'outils aux associations et aux jeunes porteurs de projet. Il sera un lieu d'émancipation et incubateur de projets permettant une coopération territoriale au bénéfice des usagers.	Innovation sociale	16 000 €
Association Des Amis de la Maison de l'Abbé Prévost (ADAMAP)	La plus petite librairie du monde	Action sociale / Culture / Tourisme	Hesdin	Montreuillois	Située dans la maison natale d'un écrivain du 18ème siècle, la Plus Petite Librairie du Monde est un lieu de vie et de partage. On y trouve des livres neufs et des livres d'occasions, des livres-trésors dont on vous parle avec passion. Lecteurs et non lecteurs, et parfois même auteurs, se rencontrent dans ce lieu hors du temps.	Coopération	16 000 €
Association Lutte Contre l'Exclusion Sociale et Economique	Ressourcerie du jouet	Action sociale / Citoyenneté / Environnement	Annay	Lens-Liévin	Collecte de jouets d'occasions auprès d'enseignants de jouets pour les trier, nettoyer, réparer, revaloriser et remettre à la vente à petits prix.	Pratiques de l'ESS	5 000 €
Association pour La Palette	La Palette : Un lieu de vie et de rencontre à Longvilliers	Action sociale / Alimentation / Culture	Longvilliers	Montreuillois	Un lieu hybride, ouvert à tous, géré en gouvernance partagée, où chacun peut venir travailler, voir un spectacle, écouter un concert, manger ou boire une bière fabriquée sur place et proposer ses savoirs en partage.	Transformation économique, environnementale et sociétale	25 000 €
Au Fil des Ressources	Eclat de Soi	Communication / Insertion	Cucq	Montreuillois	Des ateliers de théâtre et d'improvisation intégrés dans le parcours d'insertion de personnes en difficulté sociale ou professionnelle afin de renforcer la confiance en soi et favoriser le développement personnel. L'objectif est de créer des changements significatifs dans la vie des participants, en leur offrant un nouvel élan et une perspective positive pour l'avenir.	Pratiques de l'ESS	5 000 €
Au Fournil des Morins	Une Accessibilité à la Culture pour Tous	Action sociale / Handicap / Mobilité	Thérouanne	Audomarois	Offrir au plus grand nombre un accès à la culture grâce à un salon de thé culturel éphémère, des actions culturelles itinérantes et in situ, des ateliers de savoirs faire autour du feu et de la nourriture (four à pain, four à céramique, pâtisserie...). Les participants pourront être amenés en vélo taxi et seront incités à utiliser des moyens de déplacements citoyens (vélo, covoiturage...).	Pratiques de l'ESS	5 000 €
Bien Vivre à Jean Jaures	La Mini ferme de la 2ème Chance	Action sociale / Citoyenneté / Protection animale	Arras	Arrageois	Des actions de sensibilisation à la vie animale et à l'agriculture durable pour offrir aux adhérents une expérience éducative et ludique par la découverte des animaux de la ferme.	Innovation sociale	16 000 €

Structure	Initiative	Thèmes	Commune	Territoire	Résumé	Catégorie	Montant proposé
Bien Vivre aux Bruyères	Créer ensemble le jardin des Bruyères	Citoyenneté / Environnement / Handicap	Racquingham	Audomarois	Une démarche participative visant à transformer une friche communale gorgée d'eau 9 mois par an, en un espace agréable, calme et naturel. Cet endroit accessible aux personnes à mobilité réduite sera propice à l'observation de la nature, la promenade, la détente et la collaboration dans un jardin partagé.	Innovation sociale	16 000 €
BOOKKAFE	Marché de créateurs-trices à Lapugnoy	Action sociale / Citoyenneté / Culture	Bruay-la-Buissière	Artois	Des ateliers de découvertes des techniques des créateurs-trices, des spectacles et des temps de présentation des structures de l'ESS seront mis en place lors de rendez-vous réguliers entre habitants, créateurs-trices locaux et structures afin que se mêlent artisans, valeur de partage, de solidarité et de développement durable.	Pratiques de l'ESS	5 000 €
Café Associatif Chez ma Pool	Chez ma Pool	Action sociale / Alimentation / Santé	Bully-les-Mines	Lens-Liévin	Le nouveau café associatif, rencontrer des personnes de ton quartier et des environs, partager une boisson et te régaler avec une gourmandise. On a tous un talent caché, j'espère que tu viendras le partager et donner aux autres l'envie de faire la même chose. On t'attend seul, en famille ou avec tes potes pour passer un bon moment et pourquoi pas rejoindre notre pool.	Innovation sociale	16 000 €
Call in Tech	Call in Tech	Citoyenneté / Environnement / Numérique	Saint-Omer	Audomarois	Pour rendre le numérique disponible à tous, ce projet souhaite lutter contre les déchets numériques en participant au recyclage du matériel informatique via le don et la vente d'ordinateurs reconditionnés et de proposer des initiations à l'autoréparation.	Pratiques de l'ESS	5 000 €
Centre Cousteau	La Friche Cousteau	Citoyenneté / Education / Environnement	Marck	Calaisis	Une parcelle de la Ferme des Aigrettes transformée par les habitants en tiers-lieu éco-responsable aux activités multiples (médiation animale, jardin partagé, four à pain, apiculture, jeux, compostage, arbres fruitiers et d'essences locales, évènements culturels, expositions artistiques). Un endroit pour se rencontrer, passer des moments conviviaux et de détente, partager des savoir-faire, profiter d'ateliers et évènements pour tous les publics.	Innovation sociale	16 000 €
Centre Social Espace Carnot	L'Outilthèque	Action sociale / Citoyenneté / Environnement	Le Portel	Boulonnais	Mise à disposition d'outils pour les adhérents de l'association, afin de palier à la surconsommation et au gaspillage des ressources. Ce service sera complété par des petits ateliers pour savoir utiliser les différents outils et partager des savoir-faire.	Pratiques de l'ESS	5 000 €
Compagnie CORPOP	En un Espace	Action sociale / Citoyenneté / Culture	Maisnil-lès-Ruitz	Artois	Permettre la rencontre entre les habitants et les artistes lors d'un moment de création théâtrale au sein de structures partenaires. Dans ces lieux de vie solidaires, les participants découvriront les différents services proposés par les collaborateurs (santé, famille, éducation, alimentaire).	Pratiques de l'ESS	5 000 €
Dans ta Chope	Drêches & Cie	Agriculture/pêche / Alimentation / Environnement	Arras	Arrageois	Valoriser les drêches de brasserie de différentes manières (fabrication de biscuits, substrat pour la culture de champignons, production de compost). En collaborant avec les brasseries locales, les agriculteurs et d'autres acteurs de l'alimentation, "Drêches & Cie" transforme un déchet en ingrédient clé pour des produits alimentaires sains et innovants.	Pratiques de l'ESS	5 000 €
Et Si !	Développement de l'espace de Troc	Action sociale / Citoyenneté / Environnement	Béthune	Artois	Un espace de troc afin d'échanger contre des éco-points, les objets du quotidien qui dorment dans vos placards (vêtements, chaussures, accessoires, décoration, vaisselle, livres, jouets, puériculture...). Vos éco-points seront échangeables contre des objets, services ou des bons de réduction valables chez nos partenaires.	Transformation économique, environnementale et sociale	25 000 €

Structure	Initiative	Thèmes	Commune	Territoire	Résumé	Catégorie	Montant proposé
Etable des Possibles	la Brasserie de l'Etable des Possibles	Agriculture/pêche / Alimentation / Environnement	Héricourt	Ternois	Un ensemble de transformation alimentaire constitué d'une microbrasserie, d'une fromagerie et d'un fournil en approvisionnement bio, local et de qualité dans le but de limiter l'impact environnemental et de développer une activité économique locale pérenne.	Transformation économique, environnementale et sociétale	25 000 €
Graine d'Evolution	Création d'un atelier pédagogique	Citoyenneté / Education / Environnement	Palluel	Arrageois	Un atelier pédagogique, ouvert à tous, éco-conçu, expérimental et pensé de manière participative, afin de consommer différemment et de minimiser notre impact au quotidien grâce aux technologies douces, à l'écoconstruction, au réemploi d'objets et matériaux.	Transformation économique, environnementale et sociétale	25 000 €
Grand-Place aux Petits	Plus belle l'école	Education / Enfance/Famille / Environnement	Béthune	Artois	Une école dite « hors contrat » pour les enfants de 3 à 6 ans, et un accueil de loisirs, mettant en œuvre la pédagogie Montessori et la pédagogie par la nature. L'objectif est de donner à l'enfant confiance dans ses capacités et son potentiel à apprendre et de faire des savoirs un vecteur d'émancipation.	Pratiques de l'ESS	5 000 €
Idées Chouettes	Idées Chouettes, Loisirs et Handicap	Action sociale / Enfance/Famille / Handicap	Béthune	Artois	Rendre possible la participation des enfants en situation de handicap à la vie culturelle, aux activités récréatives, de loisirs, sportives au même titre que tout autre enfant. Permettre aux parents de bénéficier d'un temps de répit et de rompre leur isolement.	Pratiques de l'ESS	5 000 €
Jardin Minier Auchellois	Point d'Accueil et Grainothèque	Action sociale / Alimentation / Environnement	Auchel	Artois	Un lieu d'accueil, d'échange et de documentation sur la pratique du jardinage, les semences, l'autoconsommation et la conservation de variétés anciennes.	Pratiques de l'ESS	4 960 €
La Bulle Des Champs	à Vélu, à vél'Eau	Environnement / Jeunesse / Mobilité	Vélu	Arrageois	Un café culturel associatif dont les adhérents souhaitent aller plus loin dans leur engagement en faveur de l'environnement et dans le projet du canal Seine Nord Europe. Ce lieu d'accueil et de refuge pour la biodiversité organisera des actions de sensibilisation et d'animation à la préservation des ressources naturelles et à la protection de la faune et de la flore.	Pratiques de l'ESS	5 000 €
La Fourmière du Chemin Vert	Collectif de coopérants	Action sociale / Environnement / Numérique	Boulogne-sur-Mer	Boulonnais	Un collectif d'habitants lutte contre l'exclusion sociale et économique en créant des activités génératrices de petits revenus pour les personnes et riches de sens (friperie, blanchisserie, couture, impression numérique...). Une volonté de redonner de la confiance en soi en valorisant les talents des habitants.	Innovation sociale	16 000 €
L'Arrêt Création	TaKa passer !	Action sociale / Citoyenneté / Culture	Fléchin	Audomarois	Un espace de vie pour les habitants et animé par les habitants. Un terrain fertile d'initiatives sociales et culturelles où se mêlent apprentissage, découverte, partage, et convivialité.	Pratiques de l'ESS	5 000 €
Le Baladin	Développement de la culture et mise en avant des structures associatives	Citoyenneté / Culture / Education	Torcy	Montreuillois	Faire découvrir les différentes structures associatives et notre patrimoine gastronomique aux habitants et aux touristes et créer du lien entre la population.	Pratiques de l'ESS	5 000 €
Le Gerموir	Le foodlab solidaire	Action sociale / Alimentation / Insertion	Ambricourt	Montreuillois	Un laboratoire de transformation agroalimentaire tourné vers l'alimentation durable et répondant aux besoins du territoire pour un retour à l'emploi pour des personnes isolées professionnellement et socialement.	Transformation économique, environnementale et sociétale	25 000 €
Le Gobelin du Ternois	Le Magazine du Gobelin	Citoyenneté / Culture / Environnement	Gauchin-Verloingt	Ternois	Une revue mensuelle collaborative réalisée par des citoyens engagés autour de la défense de l'environnement, la justice sociale, la lutte contre l'intolérance et la bonne humeur.	Innovation sociale	16 000 €
Le Grand H Centre Social et Culturel des Habitants	Mam's café : un Temps pour Maman !	action sociale / citoyenneté / enfance famille	Hesdin	Montreuillois	Un rendez-vous régulier au Centre Social et Culturel d'Hesdin, des cafés animés et préparés par les mamans pour les mamans et papas solos afin de partager leurs expériences éducatives, leurs difficultés quotidiennes et bons plans.	Pratiques de l'ESS	5 000 €

Structure	Initiative	Thèmes	Commune	Territoire	Résumé	Catégorie	Montant proposé
Le Pouvoir de l'Espoir	Le Jardin de l'Espoir	Agriculture/pêche / Enfance/Famille / Environnement	Cauchy-à-la-Tour	Artois	Un espace de convivialité et de rencontre sous la forme d'un jardin partagé, un poulailler, un verger et des ateliers divers (cuisine, bricolage, nichoirs...) pour les habitants et les enfants.	Pratiques de l'ESS	5 000 €
LEA - Lieu Enfants Adultes	Les Bulles	Culture / Enfance/Famille / Jeunesse	Pernes	Ternois	Création d'espaces dénumérés "Les Bulles d'Air" pour offrir des moments de répit loin des écrans avec les enfants et les adultes et réécrire notre lien avec le numérique et retisser du lien social.	Pratiques de l'ESS	5 000 €
Les Anges Gardins	Un Archipel Nourricier "Partagé" sur Hénin-Carvin !	Action sociale / Alimentation / Environnement	Rouvroy	Hénin-Carvin	Permettre à tous de prendre notre destin alimentaire en mains, dans une action simultanée bénéfique pour le vivant, pour la santé et pour l'emploi des plus fragiles. Il s'agira pour le porteur de coordonner, d'animer, d'appuyer jusqu'à l'autonomie des populations et des acteurs de l'agglomération d'Hénin-Carvin.	Transformation économique, environnementale et sociale	25 000 €
Les Animaliers	Ambassadeurs des Animaux	Action sociale / Citoyenneté / Protection animale	Calais	Calaisis	Une action citoyenne avec et pour les habitants visant à former des "ambassadeurs des animaux" au sein des quartiers de Calais. Leur mission sera d'accompagner les habitants à l'obtention d'un certificat d'engagement et de connaissance afin d'acquiescer un animal. Ce certificat d'engagement et de connaissance vise à sensibiliser et responsabiliser les acquiesces d'animaux de compagnie et les détenteurs d'équidés, notamment sur leurs besoins.	Pratiques de l'ESS	5 000 €
Les Ateliers de la Citoyenneté	Cuisine Solidaire Territoriale	Alimentation / Citoyenneté / Insertion	Calais	Calaisis	Grâce à une collecte de dons et d'invendus, la cuisine solidaire territoriale prépare des repas de qualité à destination de familles du Calais qui en ont besoin. Cette initiative a un impact significatif sur la lutte contre le gaspillage alimentaire tout en favorisant une alimentation saine et durable pour les bénéficiaires de l'aide alimentaire.	Innovation sociale	16 000 €
Les Semeurs d'Envies	Les Semeurs d'Envies	Culture / Enfance/Famille / Environnement	Richebourg	Artois	Un tiers lieu composé d'un local avec jardin planté en agroforesterie et permaculture, agrémenté de moutons, poules, chèvres, abeilles... C'est un lieu d'échange pour découvrir, partager, s'initier et se former aux pratiques culturelles et écologiques.	Pratiques de l'ESS	5 000 €
Maison Accueil Solidarité	Quand le réemploi s'invite au jardin	Citoyenneté / Education / Insertion	Marconne	Montreuillois	Un espace de partage des savoirs à travers l'aménagement d'un espace extérieur agréable et proposant des temps d'échanges et de partage sous la forme d'ateliers de réparation, de customisation autour du réemploi.	Pratiques de l'ESS	5 000 €
Malts de Terroirs Hauts-de-France	Les Champs des Possibles	Agriculture/pêche / Education / Environnement	Gavrelle	Arrageois	Un îlot d'alternatives agro-écologiques sur un lieu d'accueil convivial pour favoriser les dynamiques locales et l'accueil du public. Concrètement, un bâtiment agricole, un estaminet et une ferme pédagogique pourront accueillir des groupes avec des activités d'accueil développées sur la base des productions paysannes présentes (malterie, brasserie, moulin, maréchage, boulangerie...).	Transformation économique, environnementale et sociale	21 000 €
MTD	Un Média Rap dans le Bassin Minier	Culture / Education / Jeunesse	Lens	Lens-Liévin	Un média associatif producteur de podcasts spécialisés dans le rap, un espace ouvert à des expériences de créations artistiques locales et à des événements musicaux.	Innovation sociale	16 000 €
PAGE	Mon dressing solidaire	Action sociale / Citoyenneté / Insertion	Harnes	Lens-Liévin	Un dressing citoyen pour offrir des vêtements de qualité à des personnes en situation de précarité économique. Le vestiaire solidaire sera un lieu de rencontre et d'échanges dans l'objectif de promouvoir la dignité, le bien-être et l'estime de soi.	Pratiques de l'ESS	5 000 €

Structure	Initiative	Thèmes	Commune	Territoire	Résumé	Catégorie	Montant proposé
Pour un Autre Regard	"Inclusion 360° " Ensemble pour un Avenir Accessible	Action sociale / Handicap / Insertion	Béthune	Artois	L'objectif est de créer un environnement inclusif et favorable à l'épanouissement de chacun, en leur offrant les outils nécessaires pour réaliser leur plein potentiel. Les participants bénéficieront d'un accompagnement complet et personnalisé dans le but de favoriser l'intégration sociale et professionnelle (atelier d'art-thérapie, activité sportive adaptée, utilisation des transports en commun, stage en entreprise).	Pratiques de l'ESS	5 000 €
Re-cycle	Histoire de composter	Alimentation / Education / Environnement	Lens	Lens-Liévin	Un passeur de message "nouvelle génération" par la mise en récits de sujet sur le gaspillage alimentaire, le compost, le rôle du sol et sa revitalisation pour sensibiliser les scolaires et les adultes.	Pratiques de l'ESS	5 000 €
Repi M	Soulager des parents d'enfants en situation de handicap	Action sociale / Enfance/Famille / Handicap	Gauchin-Verloingt	Ternois	Des temps de répit ponctuels à domicile et des "Cafés Parents" organisés pour permettre aux aidants d'enfants en situation de handicap de prendre un peu de repos, d'échanger, de sortir le soir, de retrouver une vie sociale.	Pratiques de l'ESS	3 000 €
Ressources pour Tous	Du bien-être à l'assiette	Action sociale / Alimentation / Santé	Étaples	Montreuillois	Une épicerie solidaire pour les personnes en difficulté proposant de l'aide alimentaire temporaire et des ateliers thématiques autour de l'estime de soi et du développement de compétences.	Pratiques de l'ESS	5 000 €
Société Anonyme et Populaire	Ecole buissonnière	Citoyenneté / Education / Environnement	Calais	Calaisis	Un tiers lieu à vocation pédagogique afin de sensibiliser les publics de la côte d'Opale aux enjeux environnementaux, faire découvrir un écosystème spécifique (marais de Guînes), enrichir la biodiversité (chantiers nature/ permaculture), participer à des animations ludiques et familiales et à des manifestations culturelles.	Pratiques de l'ESS	5 000 €
Tiers-Lieu Nourricier du Boulonnais	SAME, le Système Ambulant Modulaire et Ecologique	Culture / Environnement / Mobilité	Saint-Martin-Boulogne	Boulonnais	La construction et la mutualisation de remorques à assistance électrique tractées par un vélo pour permettre aux associations de transporter de l'équipement lors d'animations, d'ateliers, de concerts et sensibilier au transport alternatif.	Transformation économique, environnementale et sociétale	25 000 €
Tournevis & Tasse de Thé	Repair'Café et Outilthèque	Action sociale / Citoyenneté / Environnement	Bully-les-Mines	Lens-Liévin	Un espace de convivialité et d'échange où vous pouvez allier "l'outil à l'agréable" en y dégustant une boisson et une pâtisserie tout en réparant vos objets défectueux avec l'aide de bénévoles.	Transformation économique, environnementale et sociétale	25 000 €
Tous Parrains	La Coupe de l'Emploi ou comment inscrire les jeunes dans un championnat de 6 mois pour gagner leur travail de demain	Insertion / Jeunesse / Sport	Boulogne-sur-Mer	Boulonnais	Des animations, challenges et défis sportifs regroupant des jeunes, des parrains, des partenaires de l'accompagnement vers l'emploi sous la forme de championnat de 6 mois avec comme objectif : trouver un travail et être heureux !	Innovation sociale	16 000 €
Uthopia	Une Table pour Uthopia	Alimentation / Citoyenneté / Education	Frévent	Ternois	Une cuisine équipée et aménagée au sein de l'épicerie sociale et solidaire Uthopia permettant la réalisation de divers ateliers : cuisines, activités manuelles et échanges de savoirs faire, autour de valeurs communes.	Pratiques de l'ESS	5 000 €
Vestali	La Baraque à fripes de VESTALI	Action sociale / Environnement / Insertion	Liévin	Lens-Liévin	Une vente itinérante de vêtements de seconde main dans des communes déminées de commerce, des zones rurales et des établissements spécifiques (foyer d'hébergement, maison de retraite...).	Pratiques de l'ESS	5 000 €
<b>TOTAL</b>							<b>549 960 €</b>



**Pôle Partenariats et Ingénierie**

**Mission Economie Sociale et Solidaire**

..... **CONVENTION**

Objet : Budget citoyen 2024

N° Dossier :

Entre **le Département du Pas-de-Calais**, dont le siège est en l'Hôtel du Département rue Ferdinand Buisson 62018 Arras Cedex 9, représenté par Monsieur **Jean-Claude Leroy**, Président du Conseil départemental, dûment autorisé par délibération de la Commission Permanente en date du 18 novembre 2024,

identifié au répertoire SIRET sous le n° 226 200 012 00012,

ci-après désigné par « le Département »

d'une part,

Et

**La structure**, dont le siège social est situé au ADRESSE,

identifié au répertoire SIRET sous le n°SIRET

représentée par MADAME MONSIEUR, TITRE ?

ci-après dénommé « L'organisme »

d'autre part,

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire ;

**Vu** la délibération du Conseil départemental du 18 décembre 2017 « Budget citoyen » ;

**Vu** la délibération du Conseil départemental du 26 septembre 2022 portant adoption du pacte des solidarités territoriales « Agir avec vous pour bien vivre dans le Pas-de-Calais » ;

**Vu** la délibération du Conseil départemental du 21 novembre 2022 portant adoption du pacte des réussites citoyennes « Agir avec vous pour se réaliser dans le Pas-de-Calais » ;

**Vu** la délibération du Conseil départemental du 12 décembre 2022 portant adoption du pacte des solidarités humaines « Agir avec vous pour l'épanouissement de tous dans le Pas-de-Calais » ;

**Vu** la délibération de la Commission permanente du 19 février 2024 « Budget citoyen - Règlement » ;

**Vu** la délibération de la Commission Permanente du 18 novembre 2024 « Budget citoyen 2024 – les initiatives lauréates » ;

Ceci exposé il a été convenu entre les parties ce qui suit,

## Article 1 : objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les relations entre le Département et l'organisme au titre de la mise en œuvre de l'action partenariale « INITIATIVE » détaillée à l'article 2.

## Article 2 : projet soutenu

L'organisme s'engage à mettre en place et consolider l'ensemble des pratiques énoncées dans la présentation de l'initiative telle que déposée sur la plateforme du Budget citoyen et proposée au vote des citoyens du Pas-de-Calais. Cette présentation est annexée à la présente convention :

RESUME DU PROJET

## Article 3 : période d'application de la convention

La convention s'applique pour une durée de 18 mois à compter de la date de signature par les 2 parties.

Les dépenses engagées pour mener cette opération devront être acquittées durant cette même période.

En aucun cas, elle ne peut se poursuivre pour une nouvelle période par tacite reconduction.

Néanmoins, l'organisme qui justifierait du retard pris dans la réalisation de son projet pourra demander une **prolongation exceptionnelle, six mois avant la date d'échéance de la convention**. Cette demande sera soumise à la délibération de la Commission Permanente.

## Article 4 : Montant de la participation

Afin de permettre l'accomplissement du projet par la présente convention, le Département s'engage à verser à l'organisme une aide déterminée comme suit :

- une participation de **MONTANT €** relative à la mise en œuvre du projet.

L'intervention du Département du Pas-de-Calais est plafonnée au montant indiqué ci-dessus. Après établissement du contrôle de service fait, elle peut être diminuée en fonction des dépenses effectivement réalisées et des ressources effectivement reçues, un titre de recette sera alors émis par les services départementaux envers l'organisme.

## Article 5 : Modalités de versement

La participation sera versée en une seule fois à la signature de la convention.

Le paiement sera établi par virement effectué par Monsieur le Payeur Départemental (comptable assignataire de la dépense) au compte :

Référence IBAN : \_\_\_\_\_

Référence BIC : \_\_\_\_\_

Domiciliation : \_\_\_\_\_

Titulaire du compte : \_\_\_\_\_

## Article 6 : bilan final d'exécution

L'organisme s'engage à fournir au Département, **dans les 6 mois suivant la date de fin de convention**, le bilan final d'exécution. Il sera établi dans la même forme que le budget prévisionnel du projet.

Il prendra en compte les coûts et les dépenses réelles afférentes à cette seule opération.

Ce bilan final d'exécution est constitué de :

- un bilan d'activités quantitatif et qualitatif du projet, un descriptif des conditions de sa réalisation et des résultats obtenus,
- un bilan financier reprenant les dépenses réalisées pour la mise en œuvre du projet.

### **Article 7 : obligations de communication**

Le Département sera particulièrement attentif à ce que le partenariat avec l'organisme lui permette également de développer sa visibilité et la reconnaissance de son rôle de partenaire institutionnel.

Pour cela, l'organisme s'engage à respecter les obligations mentionnées ci-dessous.

Sur les supports de communication, il s'agira d'apposer le logo du Conseil départemental « 62, Pas-de-Calais Mon Département » de façon parfaitement visible et lisible sur les supports (téléchargement sur <https://pasdecalais.fr>, rubrique « Divers », sous rubrique « Logotype ») :

- documents de communication print (affiches, plaquettes, flyer, journal/gazette édités par le bénéficiaire...),
- signalétique événementielle réalisée pour une manifestation le cas échéant,
- invitations pour un événement le cas échéant.

Aussi, le montant de l'aide financière départementale devra être clairement précisé sur chacun des supports de promotion utilisés, ainsi que l'éventuelle aide technique valorisée dans la convention de partenariat :

- communiqués ou dossiers de presse + lors des interviews ou articles consacrés au projet,
- réseaux sociaux et sites Internet : rappel du partenariat en taguant les pages #Le Pas-de-Calais.

**L'ensemble des obligations de communication ainsi que la charte graphique du Département du Pas-de-Calais figurent sur le site internet du Département : <https://pasdecalais.fr>, rubrique « Partenaires », sous rubrique « Contreparties communication ».**

### **Article 8 : modalités de contrôle**

Les agents départementaux des services concernés assurent le contrôle du service fait.

L'organisme s'engage à se soumettre à tout contrôle technique, administratif et financier, sur pièces et sur place, y compris au sein de sa comptabilité, effectué par le Département.

Pour mener à bien le contrôle de service fait, l'organisme bénéficiaire présentera aux agents chargés du contrôle un bilan final, dans les délais fixés à l'article 6. Ce bilan sera composé de tous documents et pièces établissant la réalité de la mise en œuvre des actions décrites à l'article 2 ainsi que l'éligibilité des dépenses encourues et des ressources perçues.

### **Article 9 : modification de la convention**

Toute modification de la présente convention fera l'objet d'un avenant signé par les deux parties.

### **Article 10 : reversements et résiliation**

En cas de non-respect des dispositions de la présente convention par l'une des parties et en particulier, s'agissant de l'organisme, de la non-exécution totale ou partielle du programme d'action, de l'utilisation des fonds non conforme à l'objet de la présente convention ou de refus par l'organisme de se soumettre aux contrôles, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception restée vaine.

En cas de déclaration inexacte, la présente convention pourra être résiliée sans préavis.

En cas de résiliation, l'organisme sera tenu de reverser au Département les sommes non utilisées et indument versées du fait de la résiliation.

**Le remboursement de la totalité des sommes versées pourra notamment être exigé si le bilan final d'exécution prévu à l'article 6 n'est pas produit ou s'il s'avère après un contrôle d'une instance départementale ou nationale, que les pièces justificatives produites par l'opérateur sont non fondées.**

L'organisme qui souhaite abandonner son programme d'action, peut demander la résiliation de la convention. Il s'engage à procéder au reversement des sommes indument perçues dans les plus brefs délais et au plus tard, dans le mois qui suit la réception du titre de perception.

#### **Article 11 : règlement des litiges**

En cas de différend concernant l'application de la présente convention, les parties tenteront un règlement amiable ; à défaut, le litige sera porté devant le Tribunal administratif de Lille.

Fait en deux exemplaires originaux

A Arras, le

Pour le Département du Pas-de-Calais,

Le Président

**Jean-Claude LEROY**

Pour STRUCTURE,

Le TITRE

**NOM**

# DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Partenariats et Ingénierie  
Mission Economie Sociale et Solidaire

RAPPORT N°70

## **COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

### **REUNION DU 18 NOVEMBRE 2024**

#### **BUDGET CITOYEN 2024 - LES INITIATIVES LAURÉATES**

##### **Fondements juridiques**

- Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'Économie Sociale et Solidaire
- Délibération du Conseil départemental du 19 décembre 2017 « Budget citoyen – année 2018 » ;
- Délibération du Conseil départemental du 26 septembre 2022 portant adoption du Pacte des solidarités territoriales « Agir avec vous pour bien vivre dans le Pas-de-Calais » ;
- Délibération du Conseil départemental du 21 novembre 2022 portant adoption du Pacte des réussites citoyennes « Agir avec vous pour se réaliser dans le Pas-de-Calais » ;
- Délibération du Conseil départemental du 12 décembre 2022 portant adoption du Pacte des solidarités humaines « Agir avec vous pour l'épanouissement de tous dans le Pas-de-Calais » ;
- Délibération de la Commission Permanente du Conseil départemental du 19 février 2024 « Budget citoyen - Règlement ».

##### **Contexte**

Le Budget citoyen du Département permet aux habitants du Pas-de-Calais, par leur vote, de flécher l'affectation d'une partie du budget de fonctionnement de la collectivité dédié à l'Économie Sociale et Solidaire vers des projets proposés par des citoyens du Pas-de-Calais.

L'objectif vise à soutenir les projets relevant des compétences de la collectivité et dont la finalité est de mettre en œuvre des initiatives innovantes socialement, de

coopération, et développées dans le respect des pratiques de l'Économie sociale et solidaire, afin d'accompagner la transformation économique, environnementale et sociétale du département.

Adopté par le Conseil départemental lors de sa réunion du 19 décembre 2017, le Budget citoyen se déroule en une suite d'étapes clés.

### ➤ **Participation aux comptoirs à initiatives citoyennes**

Pour cette édition 2024, 8 comptoirs à initiatives citoyennes ont été organisés en présentiel chez des ambassadeurs de l'ESS du Pas-de-Calais de janvier à mars. Ces rencontres ont pour objectif d'appuyer et de guider les habitants du Pas-de-Calais pour faciliter et concrétiser leurs initiatives.

188 personnes ont pris part à ces temps de rencontre et d'ateliers. Des ambassadeurs de l'ESS et des partenaires étaient également présents pour apporter leur expérience et soutenir les porteurs de projets.

### ➤ **Dépôt des dossiers**

91 initiatives ont été déposées sur la « plateforme à initiatives citoyennes du Pas-de-Calais » ([www.budgetcitoyen.pasdecalais.fr](http://www.budgetcitoyen.pasdecalais.fr)).

### ➤ **Instruction et analyse par le comité de labellisation**

Le comité de labellisation est une instance composée d'ambassadeurs de l'ESS, de financeurs solidaires, de structures de l'éducation populaire et de partenaires du CDESS. Ce collectif est unique en France, tant par sa composition que par son rôle dans la validation des initiatives au regard des pratiques ESS. Le comité s'appuie dans son analyse des projets sur un outil co-construit par les acteurs de l'ESS, les services du Département et des universitaires.

Les initiatives labellisées sont classées selon leurs pratiques, en catégories :

- pratiques de l'ESS : toute structure qui intègre des pratiques de l'économie sociale et solidaire dans son organisation et son fonctionnement quotidien,
- coopération : toute structure qui met en place des pratiques de coopération dans un objectif de développement partagé,
- innovation sociale: toute structure qui a entamé et souhaite poursuivre une démarche d'innovation sociale dans le cadre de son initiative,
- transformation économique, environnementale et sociétale: recouvre une démarche de durabilité des initiatives en tenant en compte à la fois de leurs approches environnementale, économique et sociétale.

A l'issue des comités, 53 projets ont été labellisés sur les 91 initiatives déposées.

### ➤ **Vote des citoyens**

Parmi les 53 projets, 51 initiatives ont choisi de se présenter au vote des citoyens du 1er au 30 septembre 2024.

Ce sont donc 9 projets en Transformation économique, environnementale et sociétale ; 10 projets en Innovation sociale ; 1 projet en Coopération et 31 projets en Pratiques de l'ESS qui ont été mis en ligne sur la « plateforme à initiatives citoyennes du Pas-de-Calais ».

Durant le mois de septembre, les habitants du Pas-de-Calais ont exprimé leurs envies pour les initiatives qu'ils souhaitent voir déployer. Au travers de leur vote, 51 initiatives pourront bénéficier d'une aide financière du Département. La liste de ces initiatives est jointe au présent rapport.

➤ **Proclamation des résultats**

Les projets lauréats ayant recueilli le plus de voix sont proposés à la délibération de la Commission Permanente.

Après la présentation et le vote définitif en Commission Permanente, une proclamation des résultats officiels est organisée.

➤ **Mise en œuvre des projets**

Le Département s'engage à accompagner financièrement les projets lauréats. Une convention entre le porteur de projet et le Département définit les modalités d'exécution. La signature de la convention implique l'adhésion du porteur de projet à la diffusion des valeurs de l'Économie sociale et solidaire, de l'innovation sociale et de la coopération. Il devient « ambassadeur de l'Économie sociale et solidaire du Pas-de-Calais » et membre actif des comptoirs à initiatives citoyennes.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant :

- d'attribuer aux structures lauréates, une participation départementale d'un montant global de 549 960 €, au titre du Budget citoyen 2024, selon les modalités décrites dans l'annexe 1 à la présente délibération ;

- d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer au nom et pour le compte du Département les conventions, avec les structures concernées, dans les termes du projet joint en annexe 2 à la présente délibération ;

La dépense serait imputée sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation Budgétaire	Libellé Opération	AE €	Disponible €	Proposition €	Solde €
C01-650A01	6568//930202	Mission ESS	700 000,00	700 000,00	549 960,00	150 040,00

La 1ère Commission - Attractivité départementale et emploi a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 04/11/2024.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY